

Séminaire des chefs de projet Action Cœur de ville, Petites Villes de demain et Villages d'avenir en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Volonne, située dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, a accueilli le 4 avril 2024 les chefs de projets des démarches Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir de la région Provence-Alpes-Côte-D'Azur ainsi que des enseignants et étudiants de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires. «Partager» a été le maître mot de cette journée de découverte de l'éco-quartier qui a transformé profondément le village et ses habitants. Placé sous l'égide de Madame **Corinne BORD**, Sous-préfète de l'arrondissement de Castellane, cet atelier a invité les participants à penser globalement le processus d'aménagement, de la conception jusqu'à l'usage, en intégrant le processus de transformation des pratiques. Engagée pour faire évoluer la vie au sein du village, Madame **Sandrine COSSERAT**, Maire de Volonne, s'est donné comme mission de transmettre son expérience.

PROPOS INTRODUCTIFS

- **Sandrine COSSERAT**, Maire de Volonne, qui a accueilli la journée d'échanges, a introduit l'atelier en rappelant les ambitions de liens, de partage et d'exemplarité portées à travers le projet d'éco-quartier.
- **Corinne BORD**, Sous-préfète de l'arrondissement de Castellane, a ouvert la journée en soulignant que la durabilité n'est plus une option mais une nécessité. Elle a insisté sur l'importance de la conception des projets d'aménagement, qui doivent non seulement refléter des choix de vie, mais aussi répondre aux enjeux spécifiques des territoires. En mettant en avant l'engagement des élus, des associations et des bénévoles, elle a rappelé que chaque projet d'aménagement doit viser à renforcer le lien social.
- **Serge LERDA**, Directeur de l'agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance a rappelé les missions des cinq agences d'urbanisme de la région, au service des territoires à travers leurs missions d'observation, d'animation et leur expertise.
- **Juliette PARADIS et Patricia ANDRIOT**, Chargées de mission territoriale de l'ANCT ont partagé les actualités de l'agence, en particulier les ressources mises à disposition des territoires. La prise en charge des besoins d'ingénierie des communes demeure une priorité. Plusieurs natures d'accompagnements sont possibles en fonction du contexte communal. Avec le programme France ruralité, le monde rural a lui aussi son accompagnement personnalisé. Le délégué territorial est à la disposition de chacun pour les mobiliser.

PROGRAMME

TABLE RONDE 1 : INNOVATION TERRITORIALE : CO-CONSTRUIRE, PARTAGER, MUTUALISER POUR REVITALISER

TABLE RONDE 2 : VILLE BIOCLIMATIQUE ET AMENAGEMENT

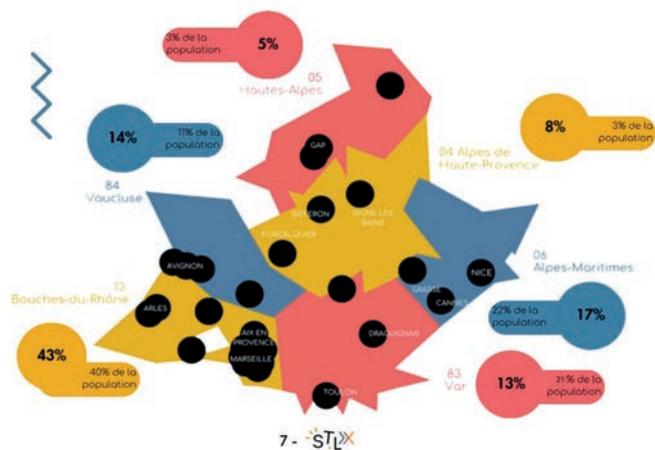
Les 5 agences d'urbanisme (AGAM, audat.var, AUPA, AUA et AURAV) interviennent à la demande du SGAR PACA, dans l'animation du réseau régional des chefs de projets PVD.

INNOVATION TERRITORIALE : CO-CONSTRUIRE, PARTAGER, MUTUALISER POUR REVITALISER

TIERS-LIEU ET ENJEUX DE REVITALISATION

QU'EST-CE QU'UN TIERS LIEU ?

Amandine **LEBRUN**, coordinatrice du réseau Sud Tiers Lieux



SOURCE : LE RÉSEAU DES TIERS-LIEUX _ ISSU DU SUPPORT D'AMANDINE LERBRUN, COORDINATRICE DU RÉSEAU SUD TIERS LIEUX

Cinq éléments sont indispensables pour faire tiers-lieu : l'hybridation des activités est un prérequis tout autant que la coopération et la libre participation. L'ancrage local, essentiel, permet une solution face à des enjeux et des besoins spécifiques. De même, l'innovation sociale est un élément structurant pour ces espaces hybrides de convivialité et de création.

Un lien fort s'est construit avec l'Etat à travers la préfecture de région la DRAC, la DREETS et le Lab Numérique. Il fournit un écosystème favorable auprès de 260 tiers-lieux implantés en Sud-PACA.

Développés majoritairement autour de projets culturels, près de la moitié des tiers-lieux régionaux présente une activité de coworking ou de travail partagé.

Si leur concentration est particulièrement forte dans les Bouches-du-Rhône, les tiers-lieux se développent de plus en plus ailleurs en région notamment dans les territoires ruraux.

Depuis 2021, le réseau Sud Tiers-Lieux est à leur côté pour renforcer les dynamiques de coopération, soutenir leur développement mais aussi faciliter leur professionnalisation. En mettant à disposition un réseau et des ressources, cette association apporte sa contribution à la promotion de ce concept.

LES TIERS-LIEUX : LA BANQUE DES TERRITOIRES ET L'ANCT PRÉSENTS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS

Jean-Charles **CLERC** chargé de développement territorial à la Banque des territoires **Juliette PARADIS**, chargée de mission à l'ANCT

L'ANCT et la Banque des territoires proposent une aide en ingénierie pour accompagner la création de tiers-lieux. Celle-ci s'adresse à tous les tiers-lieux portés par une collectivité. De nombreux projets peuvent être accompagnés s'ils ont un ancrage territorial et s'ils sont soutenus par les acteurs locaux. Avec le soutien de l'ANCT, Sud Tiers-Lieux et Yes We Camp peuvent intervenir à travers trois étapes : définition de l'opportunité, mise en place de la gouvernance et structuration du modèle économique. Cet accompagnement peut être demandé auprès du délégué territorial de l'ANCT.

La Banque des territoires met, elle aussi, ses ressources à la disposition des tiers-lieux dans le cadre de son plan stratégique pour 2030. Les aides apportées peuvent être financières à travers des subventions, des prêts ou encore une entrée de la Banque des territoires au capital. Elles peuvent aussi se concrétiser par la mobilisation d'une ingénierie adaptée. Celle-ci permettra notamment d'approfondir le business plan / modèle économique pour finaliser la structuration. Pour bénéficier de cet accompagnement, le projet doit être non seulement impactant pour le territoire mais aussi faire la preuve de sa pérennité et réunir des partenaires de divers horizons.



SOURCE : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS, GRAPHIQUE ISSU DU SUPPORT DE LA BANQUE DES TERRITOIRES _ JEAN CHARLES CLERC, CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

TIERS-LIEUX, DES EXEMPLES INSPIRANTS À PARTAGER

LA MANUFACTURE DE PROXIMITÉ À SORGUES (84)

Amande Reboul, coordinatrice et co-fondatrice du tiers-lieu de la Grange des Roues à Sorgues



CRÉDIT PHOTO : PROJET DE LA GRANGE DES ROUES, ISSU DU SUPPORT D'AMANDE REBOUL, COORDINATRICE

L'ancienne minoterie à l'abandon de Sorgues est aujourd'hui méconnaissable. La Grange des Roues est une aventure démarrée en 2018. En cinq ans, après de nombreux travaux et une volonté sans faille elle s'est muée en un tiers-lieu productif. Avec l'ambition de réhabiliter un moulin sur meule de pierre, le projet permet de valoriser des savoir-faire ancestraux en renforçant les circuits courts et en stimulant la production locale par la création de filières. Animé et géré par une SCOP qui réunit les acteurs du tiers-lieu, cet environnement d'émulation collective, mutualise les ressources et les charges. Par la production de farines, l'installation d'un fournil, d'une cantine sociale et le déploiement d'un projet hydroélectrique en autoconsommation, c'est tout un écosystème qui se construit au service du territoire et de sa vie sociale. Ce modèle économique a été stabilisé après trois années d'efforts grâce à une conviction profonde, une communauté d'acteurs engagés et une commune bienveillante, permettant de porter le projet pendant plusieurs années sans ressource extérieure. La labellisation "Manufacture de proximité" par l'Etat avec des financements pour les investissements et le fonctionnement à la clé. La labellisation a aussi joué un rôle important, donnant une visibilité au site et permettant d'élargir ses partenariats. Ce tiers-lieu en plein devenir dispose aujourd'hui de nombreuses perspectives : recrutement, accueil d'agriculteurs, activités de conserverie, traiteur...

ESPACE COLLABORATIF ÉQUITABLE À MALIJAI (04)

Christine Richaud, coordinatrice

Amorcé en 2020 par un collectif de citoyens, ce projet se concentre à ses débuts sur de l'accompagnement au numérique et des activités culturelles. Lauréat de l'AMI Fabrique de territoire porté par l'Etat (ANCT), cet apport financier a permis au projet de se structurer, de se doter de ressources humaines et de développer son réseau par des rencontres et des échanges avec d'autres tiers-lieux du réseau Sud Tiers lieux, lancé par l'Etat (DREETS). En 2024, la candidature à l'appel à projet Déffinov a ajouté une nouvelle activité en intégrant dans le tiers-lieu une offre de formation. En mettant la participation citoyenne et le lien social au cœur du projet, cet outil en évolution permanente reste à l'écoute des besoins et initiatives du territoire. Dans ce contexte, l'agilité, l'animation et la gouvernance collective sont des enjeux majeurs, car réunir des individus d'horizons différents pour mettre en œuvre des projets communs est autant une force qu'une difficulté. Dépendant de financements depuis sa création, le modèle économique du site se diversifie et se structure progressivement. La reconnaissance comme organisme de formation stabilise son modèle économique et lui permet de continuer de mettre à disposition certains services gratuitement. En transformation permanente, le tiers-lieu de Malijai s'adapte en construisant, en fonction des besoins, des projets souples et spontanés.



CRÉDIT PHOTO : ESPACE COLLABORATIF ÉQUITABLE, ECE TIERS LIEU À MALIJAI, ISSU DU SUPPORT DE CHRISTINE RICHAUD, COORDINATRICE

2

VILLE BIOCLIMATIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE : UN LEVIER DE REVITALISATION ?

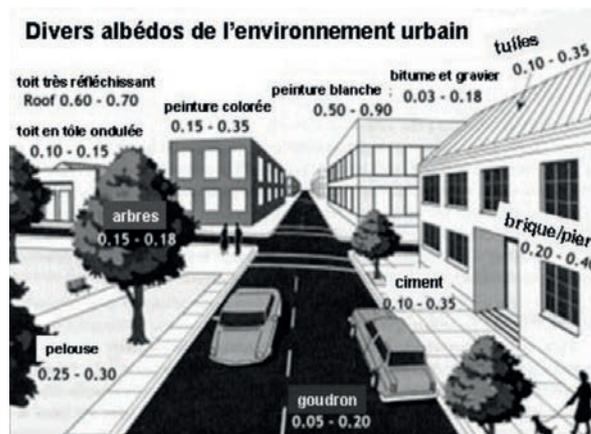
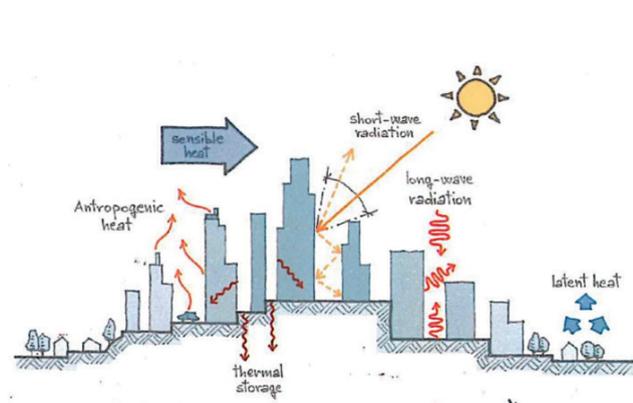
COMMENT PROMOUVOIR DES PROCESSUS D'AMÉNAGEMENT DURABLE ?

AGIR SUR LES ENJEUX

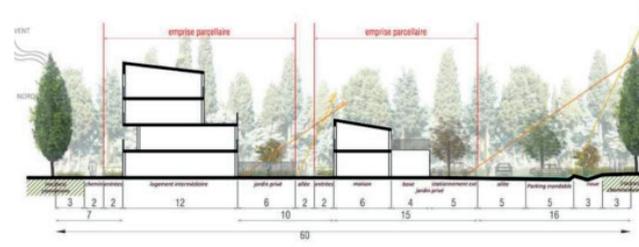
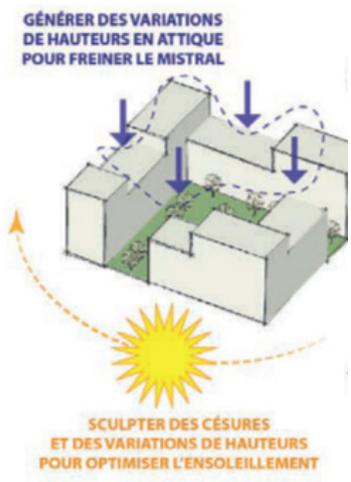
Frédéric Corset, Directeur d'Envirobot BDM

Lutter contre les îlots de chaleur urbains passe notamment par la promotion du bioclimatisme. Sa mise en œuvre demande une compréhension fine des enjeux spécifiques du territoire de projet. Cela implique, à une large échelle ; une analyse urbaine, des analyses statistiques, une étude de terrain et la mobilisation d'outils de modélisation. Dans ce processus, l'expertise des usagers est primordiale. A une échelle plus fine, l'enjeu est bien celui de l'adaptation des caractéristiques du bâtiment au site, en tirant les avantages et en palliant les inconvénients de celui-ci. Techniquement, plusieurs points de vigilance sont à noter.

En premier lieu s'assurer du passage du vent en libre circulation dans les bâtiments. Cela passe par la limitation de l'épaisseur afin de favoriser sa ventilation naturelle. En parallèle, il est nécessaire de protéger les espaces du soleil notamment les façades et le toit. Enfin, la végétation demeure un atout majeur pour limiter la chaleur. Elle reste un outil de gestion des transitions, garantissant une meilleure intégration paysagère, tout en favorisant un meilleur cadre de vie.



DÉFINITION DE L'ALBÉDO : POUVOIR RÉFLÉCHISSANT D'UNE SURFACE _ PART DE RAYONNEMENTS SOLAIRES RENVOYÉS VERS L'ATMOSPHÈRE



SOURCE : ISSUS DU SUPPORT DE FRÉDÉRIC CORSET, DIRECTEUR D'ENVIROBAT BDM

LA PRISE EN COMPTE DE LA NATURE ET DE L'EAU DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT, UN ATOUT D'ATTRACTIVITÉ

Agnès Hennequin, Chargée de mission Aménagement et Biodiversité à l'ARBE

La biodiversité est souvent perçue comme génératrice de contraintes. L'enjeu est de changer ce regard en sensibilisant le plus grand nombre sur ses atouts : confort thermique, réduction des risques, santé, bien-être mais aussi attractivité.

Une des principales missions de l'ARBE est d'accompagner les collectivités et leurs groupements dans cette démarche de sensibilisation à la biodiversité. L'agence valorise notamment les retours d'expériences des territoires engagés pour la biodiversité. Forte de son expertise, elle a identifié plusieurs leviers pouvant être déployés dans des projets d'aménagement. Elle insiste sur la prise en compte de ces orientations dans les documents d'urbanisme qui, en tant que documents réglementaires, définissent les grandes orientations. Au-delà de ce cadre, de nouveaux réflexes d'aménagement sont à généraliser. Il s'agit notamment d'actions de désimperméabilisation et de végétalisation (notamment au niveau des parkings et des cours d'écoles). Bénéfiques à double titre, non seulement face aux enjeux de la transition écologique, ils sont aussi des leviers de changement des usages. De plus, la gestion des eaux pluviales est un enjeu majeur dans la région Sud. Celle-ci implique l'aménagement d'ouvrages durables, végétalisés avec des lagunes, des fossés et des noues. En rafraichissant localement et en préservant les paysages, leurs impacts positifs sont indéniables, renforçant notamment la végétalisation et la biodiversité en zone urbaine.



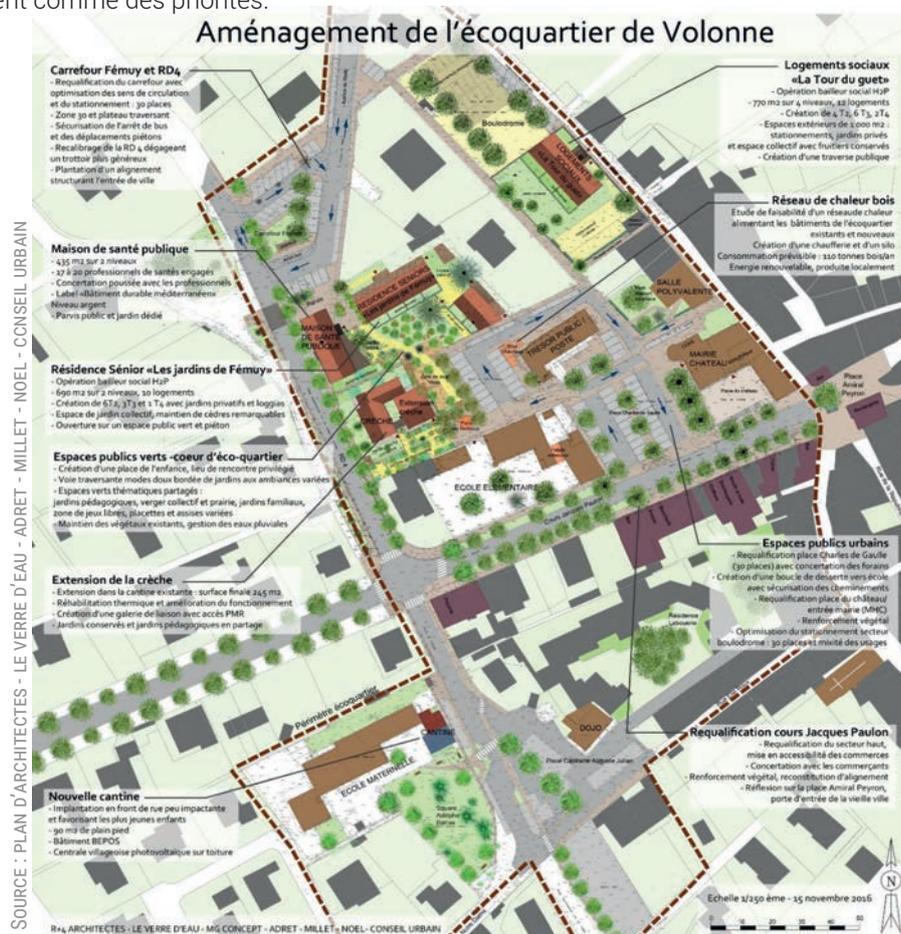
SOURCE : ISSU DU MOMENTO DE L'ARBE, AGNES ANNEQUIN, CHARGÉE DE MISSION

PRÉSENTATION DE L'ÉCOQUARTIER DE VOLONNE

VOLONNE, AU-DELÀ DE L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉCO-QUARTIER, UN PROCESSUS COLLECTIF

Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne

En 2014, le constat est sans appel pour la commune : perte du statut de chef-lieu de canton, fermeture de classes, vieillissement et perte d'attractivité. Plus que jamais les enjeux de la revitalisation, d'accès aux services et de vivre ensemble apparaissent comme des priorités.



Face à ces constats, le choix de créer un écoquartier en reconstruisant le village sur lui-même a été acté, privilégiant l'optimisation des usages. Chaque aspect du projet a été questionné, impliquant un état d'esprit nouveau, intégrant la co-construction et les enjeux environnementaux et climatiques aux enjeux démographiques et sociaux. Cela s'est concrétisé par l'implantation d'équipements (maison de santé, petite enfance, écoles), de projets d'habitats (incluant des logements sociaux) en cœur de village avec des exigences élevées en matière de biodiversité et de transition écologique.

Pour relever ces défis, une communauté d'aménageurs s'est constituée. Au-delà des techniciens, les citoyens ont aussi été acteurs du projet. Cela a impliqué une démarche d'accompagnement au changement riche d'enseignements pour chacun. Construits progressivement, une culture participative et un projet partagé ont émergé.

Au final, l'écoquartier de Volonne est un projet exemplaire en évolution permanente. Les clés de la réussite, pour Madame le Maire se présentent simplement : « de la méthode, des centres de ressources, un état d'esprit », précisant : « qu'il faut du temps pour que la confiance s'installe, mais une fois acquise, on arrive à aller loin ».

POPSU TERRITOIRE, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LES INITIATIVES CITOYENNES

Séverine BONNIN-OLIVEIRA et Emeline HATT, Maîtresses de conférences en aménagement et en urbanisme, Aix Marseille Université,

La démarche de recherche avait comme objectif de comprendre les formes de développement potentiel sur la commune ainsi que de promouvoir des projets d'initiative citoyenne mis en oeuvre dans le cadre de la démarche d'écoquartier à Volonne.

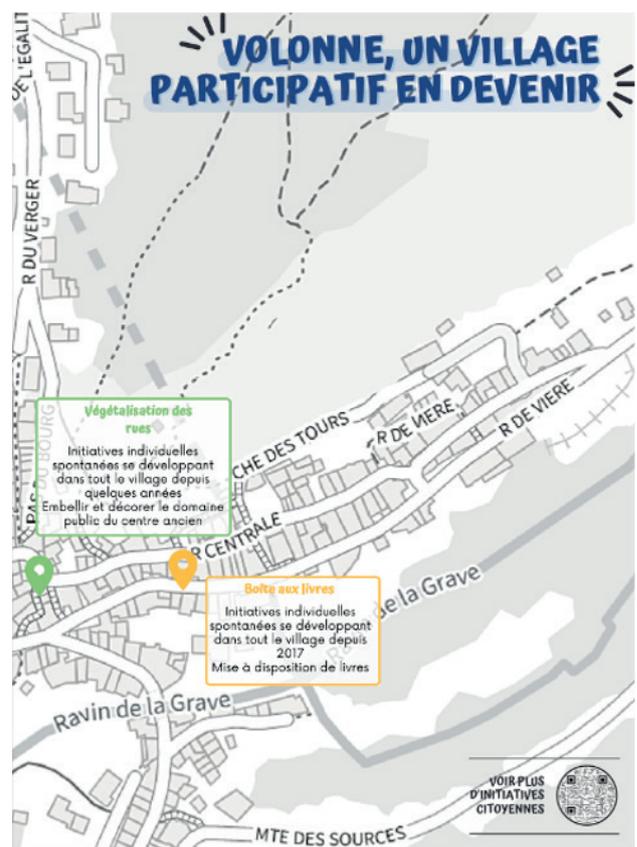
Les premiers constats ont pointé une importante densité d'initiatives dans la commune depuis 10 ans. Ce foisonnement repose sur l'effet levier de formation et de sensibilisation des habitants à la participation.

Par ailleurs, les citoyens se sont sentis écoutés ce qui les a rendu plus enclins à participer.

Au-delà d'un effet de foisonnement, ces initiatives émergentes renouvellent les formes de l'engagement. En sortant de l'engagement « classique » porté par le monde associatif, elles interrogent avec plus d'acuité la question du lien à la collectivité.

Cela réinterroge les modes de faire de la collectivité, la faisant évoluer. Si l'impulsion qu'elle donne dans une logique descendante subsiste, elle est de moins en moins prégnante. La collectivité joue davantage un rôle d'accompagnateur.

Ces évolutions sont confrontées à plusieurs freins, comme celui de la coordination, qui s'avère complexe entre porteurs de projets et collectivités. La définition du cadre est donc centrale et la formalisation et le partage d'informations, nécessite la mise en place d'outils et un accompagnement en ingénierie.



SOURCE : ISSU DU SUPPORT DE PRÉSENTATION, D'EMELINE HATT ET SEVERINE BONNIN-OLIVEIRA, CARTOGRAPHIE COMMUNIQUEE POUR LES CITOYENS

3

AU CŒUR DU PROJET : VISITE DE L'ECO-QUARTIER

AU CŒUR DU PROJET : VISITE DE L'ECOQUARTIER

L'après-midi a été rythmé par la visite de l'écoquartier de Volonne, animée par S.Cosserat, Maire de la commune, et par des membres de l'équipe municipale.

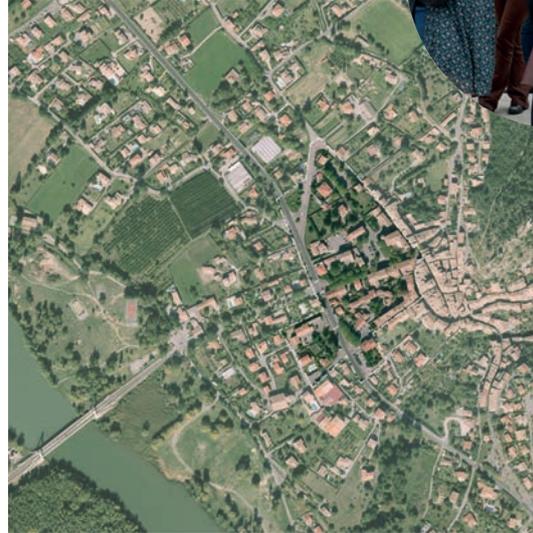
Cette visite s'est d'abord concentrée sur l'école maternelle et ses abords. Un travail a été mené pour améliorer et sécuriser son accès : le profil de la RD4 qui longe l'école a été réduit au profit d'un espace piéton et planté, qui met les voitures à distance de l'entrée tout en les faisant ralentir. Les chemins d'accès à l'école, au sein d'un square arboré, ont été réaménagés en revêtements clairs et en stabilisé, réduisant la chaleur, tout en les rendant accessibles aux PMR. Parallèlement, l'équipe municipale travaille sur la déimpermeabilisation et la végétalisation de la cour d'école.

Concernant le bâti, dans sa volonté de transformer l'école maternelle en bâtiment à énergie positive (BEPOS), la commune a installé sur le toit de la cantine une centrale solaire villageoise. Elle réalise actuellement des travaux d'isolation en complément de ceux déjà réalisés pour raccorder le bâtiment au réseau de chaleur bois du village.

La visite s'est poursuivie en empruntant le chemin des Petits Jardins, qui mène au coeur de l'écoquartier. Madame la Maire de la commune a présenté le maillage d'espaces publics et les voies traversantes en modes doux généreusement végétalisés, qui structurent l'écoquartier.

Ces espaces sont composés d'une place de l'enfance, de zones de jeux libres, de jardins pédagogiques, de jardins collectifs et de vergers, constituant des lieux de rencontres privilégiés qui desservent l'ensemble des bâtiments du quartier. La calade au centre de la place de l'enfance, située entre l'école élémentaire et la crèche, a été créée avec l'aide des enfants. L'espace de jeux situé en continuité a été réalisé avec des matériaux recyclés, et aménagé en creux pour récupérer les eaux pluviales. Les massifs du chemin des Petits Jardins étaient initialement pensés pour offrir un potager pédagogique aux écoles. Il est aujourd'hui davantage investi par l'équipe de la Gratuiterie, qui veille à son fleurissement.

Le projet d'écoquartier, imaginé pour renforcer l'attractivité du village jusqu'alors en perte de vitesse, s'appuie notamment sur la construction d'une maison de santé qui rassemble aujourd'hui 25 professionnels (11 à l'origine du projet). Ce bâtiment sur 2 niveaux, labélisé par EnvirobatBDM Bâtiment Durable Méditerranéen, est sobre en foncier et répond aux spécificités locales par sa conception bioclimatique (pièces traversantes, protection du soleil, matériaux biosourcés). Le site dispose d'un espace extérieur appelé jardin intime, utilisé comme salle d'attente par les patients en période estivale. Cette offre de santé sera renforcée en 2024 par



SOURCE : ISSU DU SUPPORT DE PRÉSENTATION DE SANDRINE COSSERAT, MAIRE DEVOLONNE

l'ouverture d'un nouvel espace médical dans les locaux de l'ancienne trésorerie cantonale.

En complément, 22 logements sociaux ont été construits avec l'appui d'Habitations Haute-Provence (HHP). Ils ont été conçus en plusieurs ensembles (plutôt qu'un bâtiment d'un seul tenant) pour renforcer la qualité paysagère et éviter l'abattage des arbres existants (cypres et cèdres), améliorant le coefficient de biotope. Ces logements bénéficient des aménités créées par le maillage de voies douces et les espaces de convivialités. Comme l'ensemble des bâtiments communaux, ils sont reliés au réseau de chaleur bois alimenté par la chaufferie installée à proximité du projet.



CRÉDIT PHOTO : AURAV, 2024



Sandrine Cosserat a insisté sur l'importance du travail mené sur l'écoulement des eaux pluviales, à diriger vers les espaces de pleine terre afin de bénéficier directement aux plantations : prévoir une légère pente vers les espaces plantés, supprimer les bordures encadrant les arbres et massifs pour permettre la circulation de l'eau...

La visite s'est terminée par le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle, qui a en partie été désimperméabilisée pour améliorer ses capacités d'infiltration dans les nappes phréatiques. A titre d'exemple, plusieurs types de revêtements drainants ont été mis en place sur la zone de stationnement de manière à infiltrer graduellement les eaux en fonction de la pente (drainage plus important en bas de pente).



CRÉDIT PHOTO : AURAV, 2024

CONCLUSION

Cette journée d'échanges, placée sous le signe de la notion de partage dans le cadre d'un aménagement et d'un développement territorial vertueux, a ouvert le dialogue entre intervenants et participants sur des thématiques fondamentales dans le cadre de la transition écologique et du développement des territoires.

Celles-ci revêtent une importance particulière dans les communes rurales, et sont représentatives des dynamiques à l'œuvre dans les territoires lauréats des programmes nationaux portés par l'ANCT.

Les différents témoignages élargissent la connaissance des moyens mis en œuvre à différentes échelles et selon différentes modalités : acteurs, porteurs de projets, financements... Ils permettent de faire émerger des idées et projets concrets, diffusables et adaptables à d'autres territoires qui peuvent s'en inspirer.

La visite du village de Volonne a donné l'occasion de mettre en perspective sur le terrain les principes présentés lors des tables rondes : bénéfices apportés par des lieux partagés (tiers-lieux, commerces solidaires, lieux de vie, espaces publics...), et aménagement durable et bioclimatique au service de l'environnement et de la qualité de vie.

L'écoquartier de Volonne s'inscrit dans une démarche plurielle d'aménagement, de concertation, de participation citoyenne et de changement de paradigmes nécessaires à la transition écologique, et sert à ce titre d'exemple démonstrateur en termes de revitalisation durable des villages et petites villes.